

<https://www.elcorreo.eu.org/Haiti-Le-premier-tour-des-elections-est-reporté-de-quelques-semaines>

Haïti Le premier tour des élections est reporté de quelques semaines

- Les Cousins - Amérique Centrale et Caraïbes -

Date de mise en ligne : mardi 11 octobre 2005

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Le premier tour des élections présidentielle et parlementaires en Haïti, prévu le 20 novembre, va être reporté de quelques semaines en raison de problèmes techniques, a annoncé lundi à l'AFP le premier ministre haïtien, Gérard Latortue.

Par l'Agence France-Presse

Port-Au-Prince, Le lundi 10 octobre 2005

« Nous avons des problèmes, nous avons accumulé des retards considérables dans la mise en place de la logistique et dans la finalisation des listes des candidats », a expliqué le chef du gouvernement provisoire haïtien, en précisant que des mesures de redressement allaient être prises.

En raison de ces retards, la date des élections sera reculée de deux à trois semaines. « Le premier tour de l'élection présidentielle et des législatives pourrait se tenir la deuxième semaine du mois de décembre », a-t-il dit.

Il n'a cependant pas donné de jour, laissant au Conseil électoral provisoire (CEP) le soin d'annoncer la date officielle. En Haïti, les élections se déroulent toujours un dimanche. C'est la quatrième fois que les autorités changent la date des élections générales depuis le début de l'année.

Le scrutin général attendu est le premier organisé en Haïti depuis la chute de l'ex-président Jean Bertrand Aristide, le 29 février 2004. Sous la pression des États-Unis, de la France et du Canada, et sous la menace d'une insurrection armée, M. Aristide avait remis sa démission et quitté le pays ce jour-là. Il vit aujourd'hui en exil en Afrique du Sud.

Parmi les mesures de redressement qui vont être prises, M. Latortue a indiqué que le Conseil des ministres nommera dans les prochains jours un gestionnaire pour diriger le CEP tandis que les 9 membres de l'institution joueront un rôle de conseil d'administration.

Le premier ministre a enfin donné l'assurance aux candidats à la présidence que la date du 7 février, prévue par la Constitution pour un transfert de pouvoir, sera respectée. « Le président de la République et moi, sommes déterminés à mener à terme la transition », a-t-il martelé.

M. Latortue a également annoncé la création, comme réclamée par un groupe de partis, d'une commission de garantie électorale tout en assurant que le gouvernement n'entendait pas s'ingérer dans les élections. Cette commission, indépendante du CEP, aura la mission de veiller au bon déroulement du scrutin.

Selon l'Onu, qui a déployé en Haïti une force de quelque 7.000 Casques bleus et policiers internationaux, quelque 3,1 millions de Haïtiens se sont inscrits sur les listes électorales pour participer aux scrutins, sur 4,5 millions de personnes en âge de voter.

Le premier ministre s'est réjoui de cette participation, estimée à 70 % de l'électorat. « Ce sont des chiffres qu'on n'atteint pas dans les démocraties modernes », a-t-il dit. Les cartes d'identification nationale, fabriquées au Mexique et dont un exemplaire sera remis à chaque personne s'étant inscrite sur les listes électorales, « sont en route et seront bientôt distribuées », a précisé Gérard Latortue.

La campagne électorale a officiellement débuté samedi en Haïti avec des tournées et des rassemblements organisés par des candidats à la présidence. Au total, 34 personnes, dont une femme, sont en lice pour obtenir le suffrage des

électeurs.

Haïti, pays le plus pauvre du continent américain avec quelque 70 % de chômeurs, compte huit millions d'habitants.